



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N°152 – 2^{ème} trimestre 2012

Sommaire

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. Enquête auprès des établissements de crédit	11
3. Actifs financiers de la clientèle non financière	12
Les placements des ménages	13
Les disponibilités des entreprises	14
4. Passifs financiers de la clientèle non financière	15
4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	15
4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	16
L'endettement des entreprises	17
L'endettement des ménages	18
5. Risques sectoriels	19
6. Indicateurs de vulnérabilité	21
7. Rappel des taux	22
7.1 Taux réglementés	22
7.2 Principaux taux de marché	22
7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises	22
7.4 Taux de l'usure	22
8. Monnaie fiduciaire	23
8.1 Emission mensuelle de billets euros	23
8.2 Emission mensuelle de pièces euros	23

Méthodologie

1) Les incidences de la réforme SURFI sur l'élaboration des statistiques monétaires

Le système SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) se substitue, depuis juin 2010, au système BAFI (Base des Agents Financiers). Cette réforme implique des modifications liées à la production de nouveaux tableaux par les établissements de crédit et une nouvelle taxonomie.

S'agissant de l'outre-mer, la réforme SURFI permet de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité de crédit ou de collecte de dépôts et d'établir ainsi un périmètre plus exhaustif des encours totaux de crédit et de collecte.

2) Les nouveaux critères de différenciation des établissements locaux et ceux non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. La réforme SURFI a été l'occasion d'intégrer dans le champ des établissements locaux des établissements jusqu'ici considérés comme non installés localement : il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la CASDEN-BP.

3) L'enquête de conjoncture bancaire

L'IEDOM réalise trimestriellement une enquête de conjoncture auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement. Le questionnaire vise à appréhender les évolutions de leur activité commerciale en dépôts et en crédits ainsi que leur opinion portant sur différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées relativement à la taille des établissements en fonction de leurs encours en dépôts ou en crédits selon la nature de la question posée. Les résultats obtenus donnent une mesure synthétique de l'appréciation de la situation.

4) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ci-après concernent exclusivement les dépôts auprès des banques locales et de la Banque postale. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. En sont exclus les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

En plus des *dépôts à vue*, les *placements liquides ou à court terme* regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires). *L'épargne à long terme* est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont cependant pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit de la place mais gérés par des sociétés affiliées, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'archipel.

Les ménages comprennent les particuliers, les entrepreneurs individuels (EI) et les administrations privées ; les entreprises correspondent aux sociétés non financières (SNF) ; les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

5) Passifs financiers

Au titre des passifs financiers, est présentée la situation des crédits octroyés par les établissements de crédit locaux d'une part, et par l'ensemble des établissements d'autre part. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre les catégories entreprises et ménages selon les types de crédits considérés. Les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés en encours des ménages avec les données des particuliers, alors que les autres catégories de crédit des EI le sont en encours des entreprises avec la totalité des données des sociétés non financières (SNF).

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage, tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

S'agissant des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation recouvrent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale.

6) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique dans les DOM, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information, bien que non exhaustive, permet une analyse des encours de crédits par secteurs économiques.

Cette base statistique est complétée par les données d'encours de créances douteuses déclarées localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10.000 euros, et par celles des arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros, transmises par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

A partir de la centralisation des risques de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges, qui se traduit par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. Seuls les encours liés à une activité professionnelle sont désormais recensés. Ainsi, les encours des entrepreneurs individuels ne représentent plus que 1,6 % de l'encours total à fin juin 2012, contre 4,9 % à fin décembre 2011.

7) Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

8) Enquête sur le coût du crédit aux entreprises

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par les principaux établissements de crédit de la place à leur clientèle entreprises.

Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

REMARQUE

Suite à la mise en œuvre de SURFI, les séries historiques d'actifs et de passifs financiers publiées dans ce bulletin diffèrent sensiblement de celles publiées dans les précédentes éditions.

S'agissant des actifs financiers, l'intégration de la CASDEN-BP dans le champ des établissements installés localement (ECIL) a entraîné une hausse des encours.

S'agissant des passifs financiers, l'intégration de nouveaux établissements dans le champ des ECIL (CDC, CASDEN-BP, AFD) a également entraîné une forte hausse des encours de la place bancaire locale. Néanmoins, en considérant l'ensemble des concours (établissements installés ou non localement), l'effet de ce reclassement est neutre.

1. Synthèse

1 – Evolution conjoncturelle internationale

Au deuxième trimestre 2012, la reprise mondiale déjà molle donne des signes de faiblesses en raison des tensions financières persistantes en Europe et de la croissance moins forte que prévu des pays émergents. D'après les dernières projections du Fonds Monétaire International réalisées en juillet 2012, le taux de croissance de l'économie mondiale serait de 3,5 % en 2012 soit 0,1 point de moins que prévu en avril 2012.

La croissance américaine bien que positive à 0,4 % au deuxième trimestre, diminue par rapport au trimestre précédent (après + 0,5 % au premier trimestre 2012). Le pouvoir d'achat des ménages américains serait en outre toujours soutenu par un marché du travail relativement dynamique (taux de chômage à 8,2 % en juin 2012).

En Asie, le Japon enregistre à son tour un ralentissement économique malgré l'augmentation des dépenses publiques et privées consécutive à la catastrophe de Fukushima. Sa croissance s'effrite, passant de 1,3 à 0,3 % entre le premier et le deuxième trimestre 2012. La progression des exportations, de l'ordre de 1,2 % au deuxième trimestre, reste trop faible pour couvrir celle des importations, à + 1,6 %. La croissance chinoise enregistre son sixième trimestre consécutif de ralentissement (7,6 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2012, contre 8,1 % au premier trimestre) résultant essentiellement de la baisse de l'activité du commerce mondial mais aussi de la décélération de la demande intérieure.

Conséquence des tensions accrues sur plusieurs marchés financiers de la zone euro et du renforcement de l'incertitude, l'activité dans la zone euro recule au deuxième trimestre (- 0,2 % par rapport au trimestre précédent). L'Allemagne n'est également plus à l'abri du ralentissement économique qui affecte fortement les pays de la zone euro (+ 0,3 % au deuxième trimestre contre 0,5 % au trimestre précédent). Le taux de chômage en juin 2012 dans la zone euro est de 11,2 % (+ 1,2 point par rapport à juin 2011). Par ailleurs, l'écart entre le taux de chômage des États membres est particulièrement significatif, en effet la différence entre le taux de chômage le plus bas (en Autriche, 4,5 %) et le plus élevé (en Espagne, 24,8 %) est la plus importante de la dernière décennie.

Au deuxième trimestre 2012, comme au premier trimestre, le produit intérieur brut en France reste stable (0,0 %). Les dépenses de consommation des ménages reculent légèrement (- 0,2 % après + 0,2 %), tandis que la formation brute de capital fixe totale croît à nouveau (+ 0,6 %) après un repli au premier trimestre (- 0,8 %). Les importations accélèrent nettement (+ 1,8 % après + 0,6 %), tandis que les exportations restent peu dynamiques (+ 0,2 % après + 0,1 %).

Lors de sa réunion du 5 juillet 2012, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de réduire le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt de 25 points de base, à respectivement 0,75 %, 1,50 % et 0,00 %.

Lors de sa réunion du 6 septembre 2012, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de laisser ses taux d'intérêt directeurs inchangés. Par ailleurs, il a pris la décision de créer un nouveau programme de rachat, sans limite de montant, de dette à court terme sur le marché secondaire des obligations souveraines de la zone euro. Dénommé *Outright Monetary Transactions* -OMT- (en français : « Opérations monétaires en prise ferme »), ce programme de soutien vise « à traiter les graves perturbations affectant les marchés des obligations d'État qui proviennent, en particulier, de craintes infondées sur la réversibilité de l'euro » afin de préserver une transmission appropriée de la politique monétaire ainsi que l'unicité de la politique monétaire dans la zone euro. Il est assorti d'une stricte conditionnalité liée à la mise en place d'un programme du Fonds Européen de stabilité financière (FES) et à la participation du FMI. Parallèlement, le Conseil des gouverneurs a adopté des mesures destinées à assurer la disponibilité de garanties suffisantes dans le cadre des opérations de refinancement de l'Eurosystème¹. Lors de la révision des taux des livrets d'épargne règlementés du 15 juillet 2012, le gouverneur de la Banque de France a décidé de maintenir le taux du livret A à 2,25 %.

Après avoir atteint un record à la mi-mars à 126 dollars le baril, le prix du pétrole (*Brent*) a connu une forte baisse au deuxième trimestre 2012 : en juin son cours s'est établi à 96,4 dollars (soit un repli de 23,5 % depuis la mi-mars). Toutefois, en juillet, le prix du baril s'est à nouveau fortement redressé (+ 6,0 % sur le mois). Par ailleurs, en raison de la sécheresse exceptionnelle aux États-Unis et de l'état actuel des cultures dans d'autres régions céréalières, les prix des matières premières alimentaires se sont nettement redressés (+ 7,7 % en juillet 2012 après - 1,8 % en juin).

¹ Pour davantage d'information sur ces décisions de la BCE :

<http://www.banque-france.fr/uploads/media/declaration-introductive-06-09-2012-v2.pdf>

<http://www.banque-france.fr/uploads/media/pr120906.fr.pdf>

<http://www.banque-france.fr/uploads/media/mesures-visant-a-preserver-la-disponibilite-des-garanties-06-09-2012-v2.pdf>

2 – Evolution conjoncturelle en Guadeloupe

Au 2^{ème} trimestre 2012, l'activité économique guadeloupéenne s'essouffle. L'indicateur du climat des affaires (ICA) fléchit, rompant avec la tendance haussière de ces six derniers mois. L'activité manque de vigueur dans la plupart des secteurs : les entreprises du commerce pâttissent de la relative faiblesse de la consommation et les secteurs clés du tourisme et du BTP font état d'une situation morose.

Dans ce contexte, l'activité de crédit augmente à un rythme ralenti (la progression de l'encours sain passe de + 8 % en mars à + 3,7 % à fin juin). Cette évolution est principalement due à la perte de vitesse des crédits aux entreprises (+ 4,4 % sur un an après une hausse de 9,4 % le trimestre précédent). En revanche, l'encours des crédits aux ménages maintient un rythme de croissance de + 6,6 % sur un an, porté par le dynamisme des crédits à l'habitat qui enregistrent une croissance de + 8,9 % en glissement annuel.

Les actifs financiers affichent une légère accélération de leur rythme de croissance (+ 3,6 % sur un an après + 3,3 % en mars 2012) bénéficiant notamment de la bonne performance des placements liquides ou à court terme.

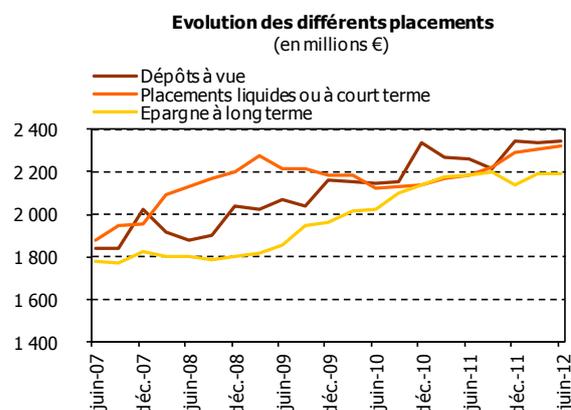
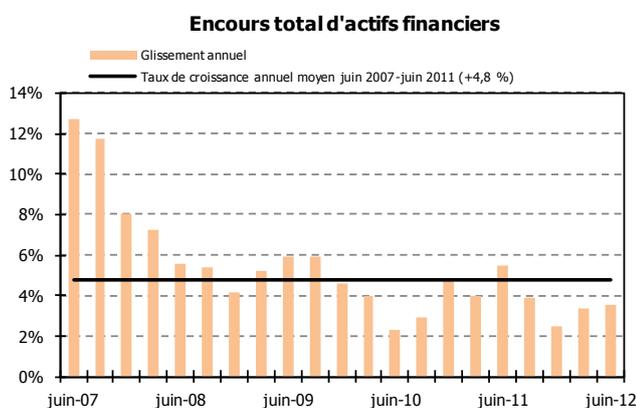
Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales au mois d'août, l'activité bancaire devrait connaître une évolution contrastée au 3^{ème} trimestre 2012, dans un environnement économique qui serait plus dégradé.

2.1 - L'évolution des actifs financiers en Guadeloupe

Nouvelle hausse des actifs financiers à fin juin 2012

À fin juin 2012, le taux de croissance annuel des actifs financiers des agents économiques de Guadeloupe enregistre une légère accélération. L'encours, à 6,9 milliards €, progresse de 3,6 % sur un an (+ 236,9 millions €) après + 3,3 % en mars 2012 et + 2,5 % en décembre 2011. Cette évolution demeure inférieure à la croissance annuelle moyenne des quatre dernières années (+ 4,8 %). En rythme trimestriel, une hausse de 0,5 % est observée (après + 0,8 % au 1^{er} trimestre 2012).

L'évolution observée est principalement liée à la croissance des placements liquides ou à court terme (+ 6,2 % sur un an après + 6,1 % au trimestre précédent), expliquée notamment par une évolution relativement dynamique des comptes d'épargne à régime spécial (+ 4,8 % sur un an après + 3,4 % en mars 2012). Les dépôts à vue, principaux actifs financiers détenus par les agents économiques du département (34,2 % du total des actifs financiers), affichent également une accélération de leur rythme de croissance (+ 3,9 % sur un an après + 3,2 % en mars 2012). En revanche, l'épargne à long terme progresse modérément (+ 0,5 % sur un an).



Légère accélération du rythme de croissance des dépôts à vue

A fin juin 2012, le rythme de croissance des dépôts à vue enregistre une légère accélération (+ 3,9 % sur un an après + 3,2 % en mars 2012) pour s'établir à 2,3 milliards €. Sur le trimestre, ces derniers progressent de façon modérée (+ 0,5 %).

Les ménages, principaux détenteurs de cette catégorie d'actifs financiers (55,1 % du total des dépôts à vue), affichent une reprise de leurs dépôts à vue aussi bien en rythme annuel (+ 4,0 % contre 0,0 % au trimestre précédent) que trimestriel (+ 5,7 % après - 1,3 % en mars 2012).

En revanche l'encours des dépôts à vue des entreprises affiche une légère décélération de son rythme de croissance (+ 4 % sur un an, contre + 4,9 % à fin mars). En rythme trimestriel, il recule de -1,8 % après une diminution de - 4,8 % au trimestre précédent.

La croissance trimestrielle des encours de crédits sains marque le pas (- 0,3 %) après un gain de 1,8 % au trimestre précédent.

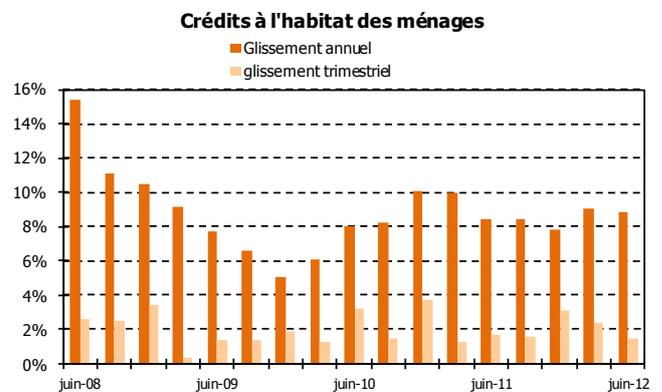
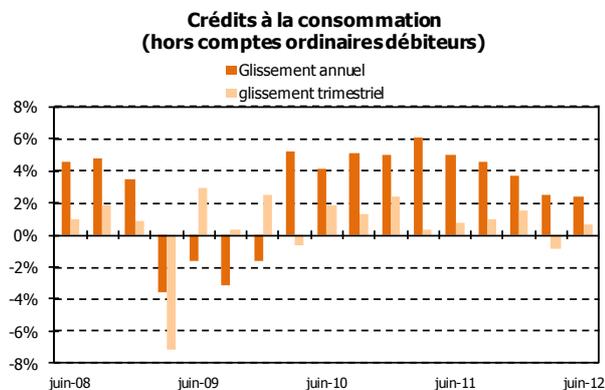
L'activité des seuls établissements de la place bancaire locale (91,1 % de l'encours sain total) augmente, mais de manière moins dynamique (+ 4,8 % sur un an après + 8,9 %). Celle des établissements non installés localement affiche en revanche une baisse (- 6 % sur un an) après une faible progression en mars (+ 0,1 %).

Des crédits aux ménages en forte croissance

À fin juin 2012, l'encours sain des crédits aux ménages maintient un rythme de croissance dynamique, bien qu'en léger ralentissement (+ 6,6 % sur un an après + 6,9 % à fin mars). Au niveau national, l'évolution annuelle des crédits aux ménages affiche un nouveau ralentissement (+ 3,8 % après + 5,3 % en mars 2012 + 5,6 % en décembre 2011).

Cette progression est essentiellement imputable aux crédits à l'habitat, qui affichent une croissance de + 8,9 % en glissement annuel, soit une évolution proche de celle observée au trimestre précédent (+ 9,1 %). L'encours s'établit désormais à 2 milliards € et concentre 66,5 % de l'ensemble des crédits aux ménages guadeloupéens.

En revanche, le financement de la consommation des ménages demeure peu dynamique. L'encours progresse de 2,2 % en glissement annuel (après + 2,6 % en mars 2012) et enregistre une faible hausse en rythme trimestriel (+ 0,5 %). Cette évolution apparaît en phase avec le recul de la consommation dans le département à fin juin 2012 dans un contexte économique morose.



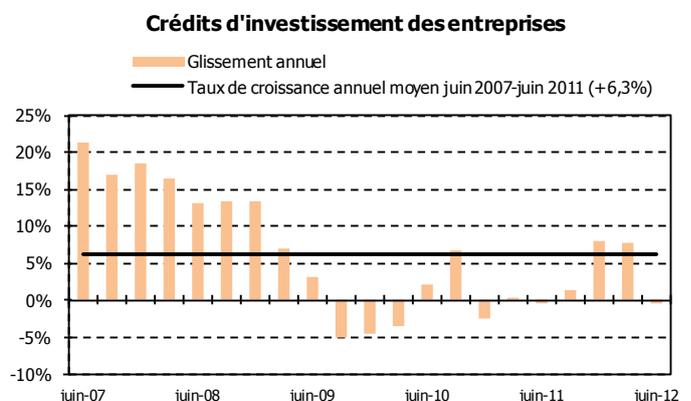
Tassement des crédits aux entreprises

La conjoncture économique en Guadeloupe, marquée à fin juin par un essouffement de l'activité dans la plupart des secteurs, s'avère peu propice au dynamisme de la demande de crédit des entreprises.

L'encours de crédit porté par les entreprises du département affiche un ralentissement marqué au deuxième trimestre (+ 4,6 % sur un an, soit + 163,9 millions €) après une hausse de 9,4 % en début d'année. En glissement trimestriel, le rythme de croissance ralenti également (+ 0,4 % après + 1,5 %). Pour comparaison, en France hexagonale, l'activité de crédit aux entreprises augmente de 2 % sur un an après + 3,9 % en mars 2012.

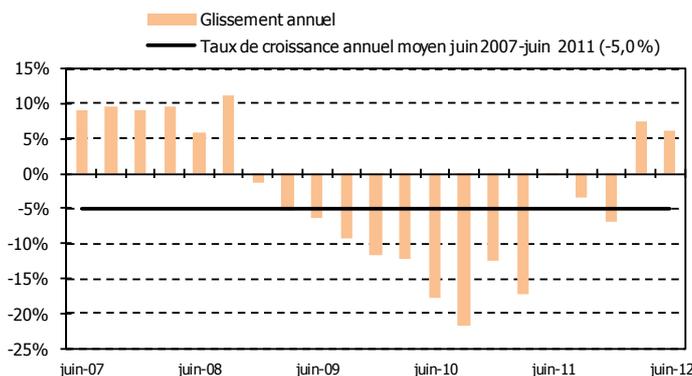
La perte de vigueur observée provient en premier lieu des crédits d'investissement qui marquent le pas à fin juin dans un contexte caractérisé par l'incertitude : l'encours diminue de 0,4 % sur un an après une hausse de 7,6 % au trimestre précédent. En rythme trimestriel, il affiche une baisse de 5,7 %.

Dans le détail, les crédits à l'équipement des entreprises diminuent de 1,3 % sur un an (- 14,1 millions €) après une hausse de 9,3 % à fin mars. La forte contraction de l'effort d'équipement des entrepreneurs individuels en rythme annuel (- 38,2 %) se confirme en glissement trimestriel (- 37,2 %). En revanche, le crédit-bail affiche une reprise (+ 3,8 %, après 0 % en mars et + 1,1 % en décembre 2011).



Le rythme de croissance des crédits immobiliers demeure dynamique (+ 8,1 % en glissement annuel) mais s'éloigne des taux de croissance à deux chiffres observés entre juin 2011 et mars 2012.

Crédits d'exploitation des entreprises



Le rythme de progression des crédits d'exploitation enregistre un léger tassement (+ 6 % sur un an après + 7,6 % en mars) mais reste bien orienté. Après avoir enregistré un rebond en mars (+ 26,8 %), le recours au découvert enregistre une augmentation de 8,7 % sur un an. Les crédits de trésorerie augmentent de 4,6 % sur un an après dix trimestres consécutifs de baisse.

Le rythme de croissance des créances commerciales s'accélère (+ 20,1 % sur un an après + 13,7 % au 1^{er} trimestre). En parallèle, l'affacturage affiche une évolution négative (- 12,6 % sur un an).

À fin juin 2012, l'encours de crédit à moyen et long terme et de crédit-bail déclaré au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) sur les entités de Guadeloupe, hors collectivités locales, s'élève à 3,3 milliards €, en hausse de 6,4 % sur un an (après + 10,3 % en mars 2012).

Les efforts d'investissement dans le secteur des « activités spécialisées, scientifiques et techniques », principal contributeur à l'évolution d'ensemble (+3,9 points), se poursuivent mais de manière moins dynamique (+15,0 % sur un an, contre + 24,1 % et + 23,2 % en mars 2012 et décembre 2011). Le secteur des activités financières et d'assurance affiche une croissance soutenue pour le deuxième trimestre consécutif (+ 55,2 % sur un an après + 30,8 % en mars) et représente le second contributeur à la croissance d'ensemble. Le secteur de l'administration publique (20,4 % du total) enregistre une hausse de 5,5 % sur un an. L'encours du secteur de l'immobilier, premier bénéficiaire de l'activité de crédit (46,2 % du total), enregistre en revanche un ralentissement (+ 2,2 % après + 5 % trimestre précédent). En lien avec le redressement de l'activité touristique depuis le début 2012, le financement des entreprises dans le secteur de l'hébergement et de la restauration continue d'augmenter et affiche sa plus forte croissance depuis juin 2008 (+ 7,7 % sur un an).

En revanche, les crédits aux entreprises de la santé et du social enregistrent un nouveau recul (- 14,8 % sur un an après - 14,7 % en mars 2012). Les crédits aux entreprises de transport et entreposage diminuent de 20,8 % sur douze mois. Le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche enregistre également une forte diminution pour le deuxième trimestre consécutif (- 22,2 % sur un an, après - 17,5 % en mars 2012). A l'instar de la diminution de la consommation, la baisse observée dans le secteur du commerce au 1^{er} trimestre 2012 s'accroît à fin juin : l'encours diminue de 1,1 % après - 0,2 % en mars.

Croissance modérée des crédits d'investissement à l'administration publique

À fin juin 2012, la croissance annuelle des crédits d'investissement alloués au secteur public s'atténue (+ 2,1 % après + 7,3 % au trimestre précédent). Les crédits d'exploitation enregistrent une forte baisse (- 77,4 % sur un an). Cette évolution succède à la forte hausse observée en juin 2011, liée à une opération relative aux comptes ordinaires débiteurs réalisée par une banque de la place.

2.3 – La vulnérabilité financière des agents économiques

La vulnérabilité des agents économiques s'améliore globalement à fin juin 2012.

Le taux de créances douteuses brutes s'établit à 7,7 %, en baisse de 0,4 point sur le trimestre et stable sur un an. L'encours total des créances douteuses nettes affiche une nouvelle baisse (- 6,7 % sur un an après - 9,8 % en mars et - 20,4 % en décembre 2011) à 243,4 millions €. En rythme trimestriel la baisse est de 3,5 %. Les provisions, quant à elles, affichent une nette hausse : + 10,4 % sur un an et + 9,4 % sur le trimestre.

Sur la clientèle des **ménages**, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire (20 973) diminue de 0,9 % (- 199) par rapport à juin 2011. Le nombre de retrait de cartes bancaires, cumulé sur trois mois (1 257), est en baisse de 2,5 % sur un an (soit - 32) et de - 5,4 % en rythme trimestriel. Depuis janvier 2012, 156 dossiers de surendettement ont été déposés à la commission de surendettement, soit 51 dossiers de moins qu'en 2011 à la même période (- 24,6 %).

Sur la clientèle des **entreprises**, le nombre d'incidents de paiement sur effets de commerce, cumulés depuis le début de l'année, progresse à la fois en nombre (+ 2,9 %, soit + 21 incidents) et en montant (+ 40,7 %). Le nombre de personnes morales en interdit bancaire (2 947) affiche un léger repli (- 0,3 % sur un an) mais progresse en rythme trimestriel (+ 1,9 %).

2.4 – La conjoncture bancaire et financière au 3^{ème} trimestre 2012

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales au mois d'août, l'activité bancaire devrait connaître une évolution contrastée au 3^{ème} trimestre 2012.

Le financement de l'habitat et de la consommation des particuliers serait bien orienté, en revanche les crédits aux entreprises s'inscriraient en léger repli. La collecte des dépôts serait également moins dynamique.

Le produit net bancaire devrait cependant croître à un rythme plus soutenu grâce au développement des commissions. En revanche, le résultat net de la place bancaire locale s'inscrirait en baisse en raison d'une nouvelle dégradation des charges d'exploitation et du coût du risque, toutefois moins marquée qu'au trimestre précédent.

Les dirigeants des établissements de crédit anticipent une réelle progression de leurs indicateurs en fin d'année 2012, en dépit d'un environnement économique jugé plus dégradé. L'activité de crédit aux entreprises connaîtrait un net rebond et le financement des particuliers resterait bien orienté, bien qu'à un rythme amoindri. En parallèle, la collecte de dépôt s'annonce en nette augmentation.

Le produit net bancaire et le résultat de la place bancaire locale s'inscriraient également en amélioration.

2. L'enquête auprès des établissements de crédit

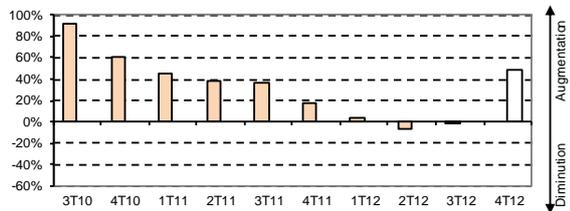
Soldes d'opinion des dirigeants

(BDAF, BFCAG, BNP, BRED, CRCAMG, FCMAG, CRMOM, CMAG, CEPAC, SGBA, SOGUAFI)

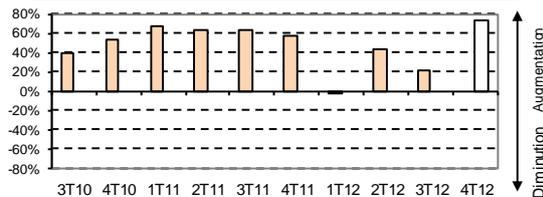
Enquête relative à l'activité du 3ème trimestre 2012

■ Données brutes □ Prévisions

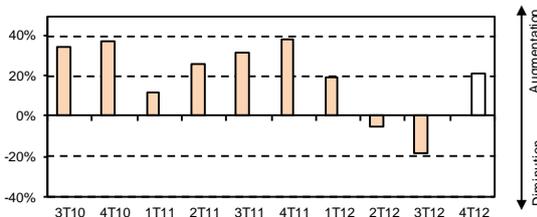
Crédits d'équipement aux entreprises



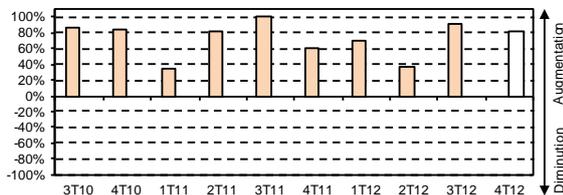
Collecte des dépôts



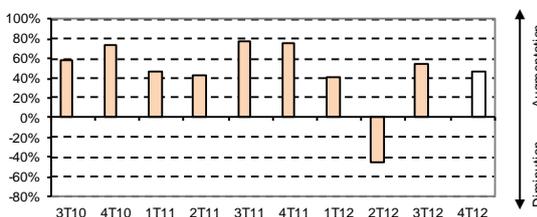
Crédits d'exploitation aux entreprises



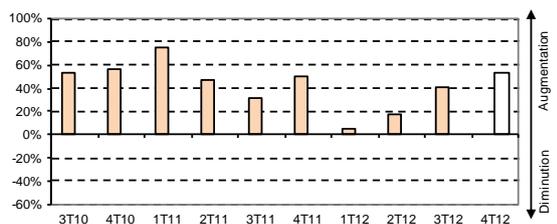
Crédits à l'habitat des particuliers



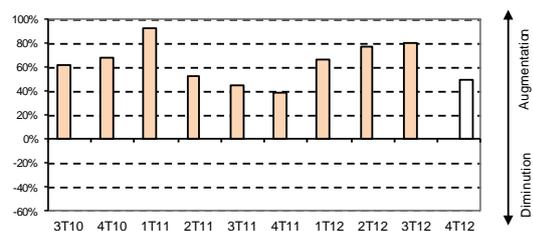
Crédits à la consommation des particuliers



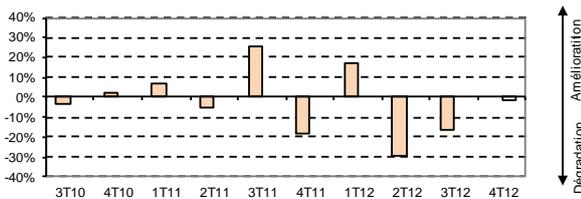
Produit net bancaire



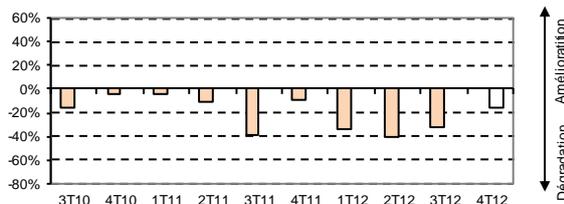
Commissions



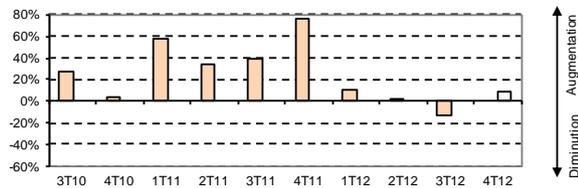
Charges d'exploitation



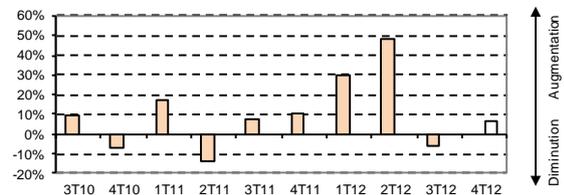
Coût du risque



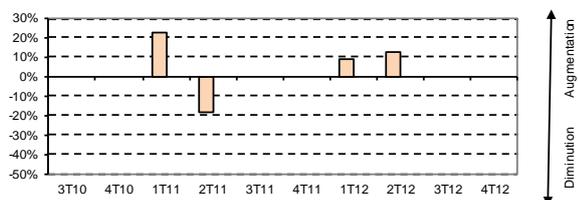
Résultat net



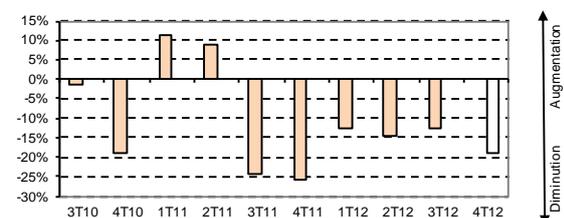
Effectifs



Climat social



Environnement économique



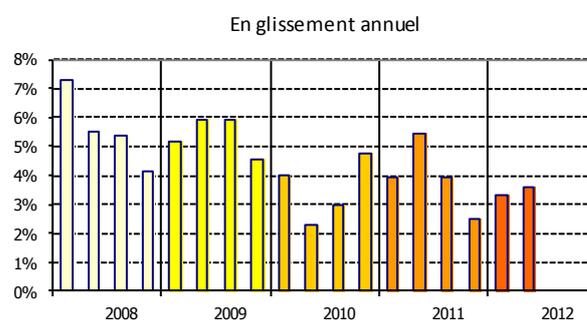
Source : IEDOM

3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

ACTIFS	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin 08	juin 09	juin 10	juin 11	sept 11	déc 11	mars 12	juin 12	1 an	3 mois
Sociétés non financières	1 138,9	1 203,8	1 225,7	1 266,4	1 234,1	1 386,0	1 320,3	1 278,8	1,0%	-3,1%
Dépôts à vue	690,7	727,4	783,8	797,1	762,8	886,3	844,0	829,0	4,0%	-1,8%
Placements liquides ou à court terme	401,9	428,6	389,1	417,8	419,9	456,0	420,7	398,3	-4,7%	-5,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,9	2,4	3,1	4,7	5,4	5,9	1,8	3,6	-24,2%	97,4%
Placements indexés sur les taux de marché	401,0	426,1	386,0	413,2	414,5	450,1	418,9	394,7	-4,5%	-5,8%
<i>dont comptes à terme</i>	160,7	201,9	188,4	232,1	237,3	258,0	275,8	270,7	16,6%	-1,8%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	187,7	186,5	162,4	142,4	138,6	147,5	107,4	80,3	-43,6%	-25,2%
<i>dont certificats de dépôt</i>	52,4	37,6	35,1	38,5	38,5	44,5	35,6	43,6	13,4%	22,5%
Epargne à long terme	46,3	47,8	52,8	51,5	51,4	43,7	55,6	51,5	0,0%	-7,4%
OPCVM non monétaires	26,7	23,0	25,2	27,3	29,5	22,9	25,5	24,4	-10,7%	-4,3%
Ménages	4 273,3	4 542,5	4 808,6	5 023,5	5 050,2	5 050,3	5 112,3	5 206,4	3,6%	1,8%
Dépôts à vue	987,2	1 109,4	1 207,1	1 245,1	1 242,0	1 241,2	1 225,1	1 294,6	4,0%	5,7%
Placements liquides ou à court terme	1 552,0	1 641,9	1 650,0	1 668,2	1 683,3	1 727,8	1 771,2	1 787,2	7,1%	0,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	1314,3	1431,7	1455,0	1485,7	1485,2	1515,0	1537,3	1555,2	4,7%	1,2%
<i>Livrets ordinaires</i>	584,7	613,5	620,1	615,2	612,4	619,5	628,3	632,5	2,8%	0,7%
<i>Livrets A et bleus</i>	415,2	497,0	520,9	555,5	560,0	578,6	593,0	604,6	8,8%	2,0%
<i>Livrets jeunes</i>	15,2	15,6	15,1	14,9	14,7	14,9	14,5	14,6	-2,1%	0,9%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	70,1	60,6	53,7	49,2	49,1	49,5	47,0	47,4	-3,6%	0,9%
<i>Livrets de développement durable</i>	20,8	135,0	135,3	138,7	137,7	141,1	143,8	145,4	4,8%	1,1%
<i>Comptes d'épargne logement</i>	108,3	110,0	110,0	112,2	111,4	111,4	110,8	110,7	-1,3%	-0,1%
Placements indexés sur les taux de marché	237,7	210,2	194,9	182,5	198,1	212,9	233,9	232,0	27,2%	-0,8%
<i>dont comptes à terme</i>	163,5	139,2	138,3	133,6	146,9	169,6	195,1	193,3	44,7%	-0,9%
<i>dont bons de caisse</i>	1,1	0,9	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	-6,6%	-4,9%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	73,2	70,2	56,0	48,1	50,4	42,5	38,0	38,0	-2,10%	0,1%
Epargne à long terme	1 734,1	1 791,1	1 951,5	2 110,3	2 124,9	2 081,3	2 116,0	2 124,6	0,7%	0,4%
Plans d'épargne logement	447,6	437,2	438,5	441,7	438,8	449,6	448,6	449,7	1,8%	0,2%
Plans d'épargne populaire	85,6	81,6	78,6	72,3	71,3	71,2	70,8	69,9	-3,3%	-1,3%
Autres comptes d'épargne	6,9	6,5	6,5	5,8	6,3	6,0	5,7	5,6	-3,5%	-2,9%
Portefeuille-titres	157,7	163,5	180,1	193,3	192,0	181,3	193,7	184,9	-4,4%	-4,5%
OPCVM non monétaires	93,4	81,0	75,6	83,4	79,6	72,4	62,9	59,8	-28,2%	-4,9%
Contrats d'assurance-vie	942,9	1021,3	1172,2	1313,9	1337,1	1300,7	1334,2	1354,8	3,1%	1,5%
Autres agents	387,9	397,5	249,7	335,5	347,9	340,1	398,1	377,2	12,4%	-5,3%
Dépôts à vue	196,5	234,7	151,2	216,2	207,7	217,1	267,4	223,8	3,5%	-16,3%
Placements liquides ou à court terme	172,6	145,7	81,1	98,0	119,0	109,4	113,0	134,7	37,5%	19,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	30,8	40,7	25,9	43,3	54,7	44,5	45,8	48,0	10,7%	4,8%
Placements indexés sur les taux de marché	141,8	105,1	55,2	54,7	64,3	64,9	67,3	86,8	58,8%	29,0%
<i>dont comptes à terme</i>	84,5	60,1	18,6	25,2	35,7	47,8	39,4	56,0	122,0%	42,2%
Epargne à long terme	18,9	17,1	17,4	21,3	21,2	13,7	17,7	18,6	-12,7%	5,2%
Total actifs financiers	5 800,1	6 143,8	6 284,0	6 625,5	6 632,3	6 776,4	6 830,7	6 862,3	3,6%	0,5%
Dépôts à vue	1 874,4	2 071,5	2 142,2	2 258,4	2 212,6	2 344,6	2 336,5	2 347,4	3,9%	0,5%
Placements liquides ou à court terme	2 126,5	2 216,2	2 120,1	2 184,0	2 222,1	2 293,2	2 304,9	2 320,2	6,2%	0,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	1346,0	1474,8	1481,6	1533,7	1533,7	1533,7	1584,9	1606,7	4,8%	1,4%
Placements indexés sur les taux de marché	780,5	741,4	636,1	649,8	649,8	649,8	720,0	713,6	9,8%	-0,9%
Epargne à long terme	1 799,3	1 856,0	2 021,7	2 183,0	2 197,6	2 138,6	2 189,3	2 194,7	0,5%	0,2%

Source : IEDOM

Ensemble des actifs financiers

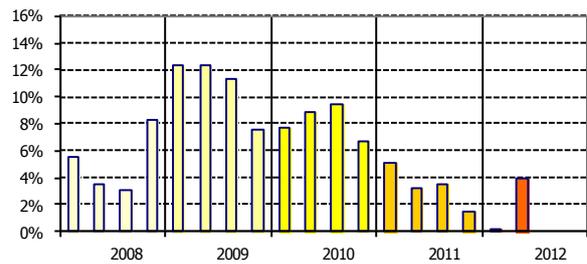
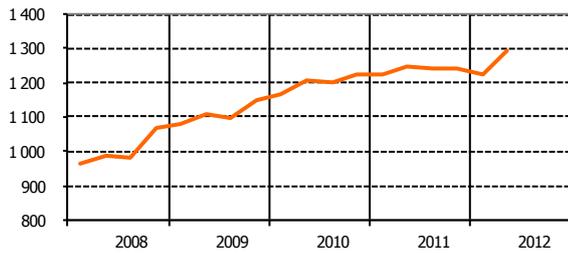


Les placements des ménages

En millions €

Dépôts à vue

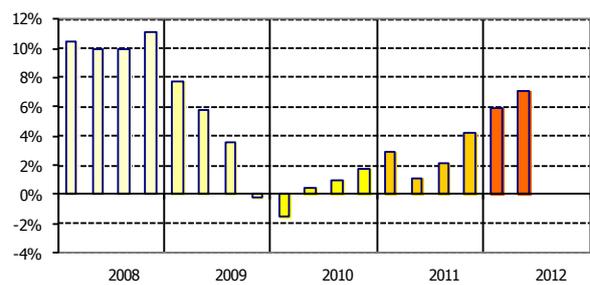
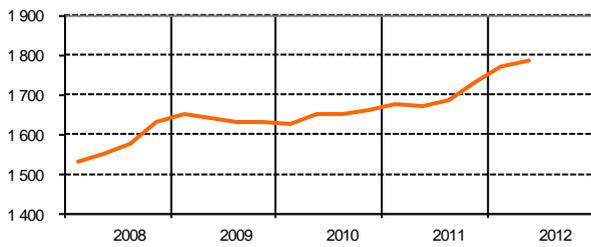
variation en glissement annuel



En millions €

Placements liquides à court terme

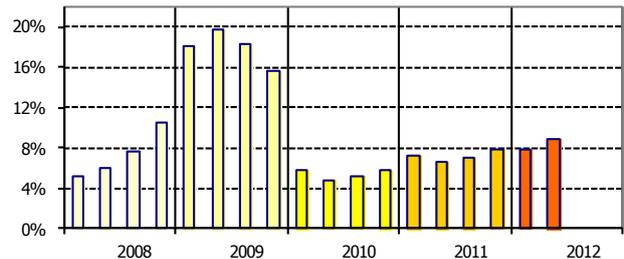
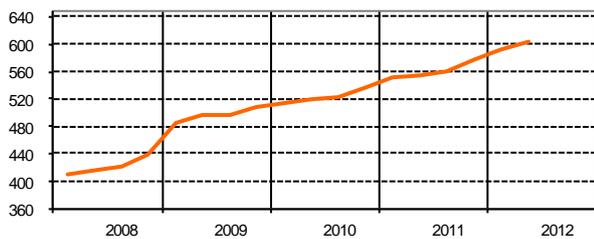
variation en glissement annuel



En millions €

Livrets A et bleus

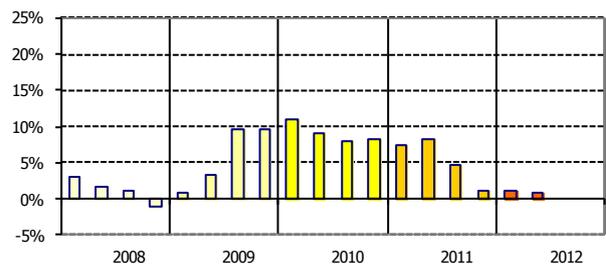
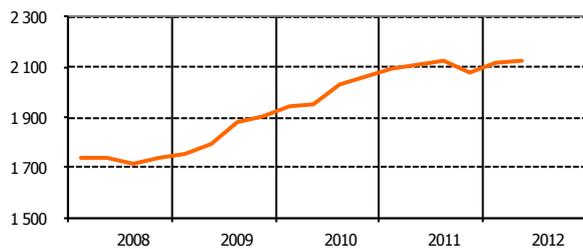
variation en glissement annuel



En millions €

Épargne à long terme

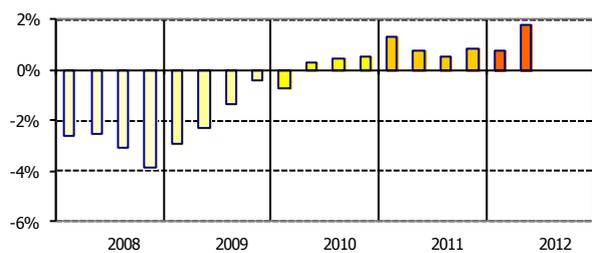
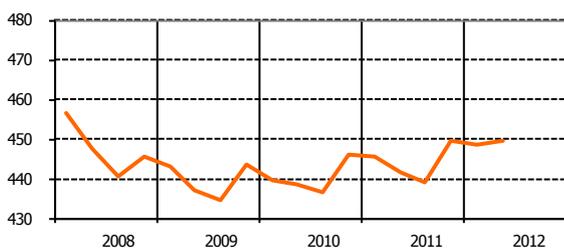
variation en glissement annuel



En millions €

Plans d'épargne logement

variation en glissement annuel

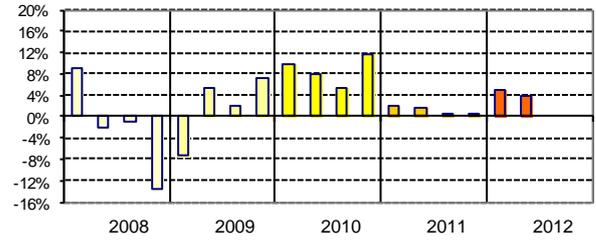
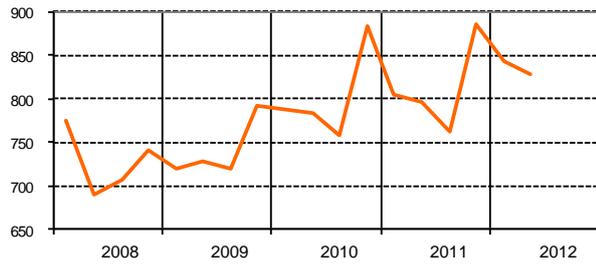


Les disponibilités des entreprises

En millions €

Dépôts à vue

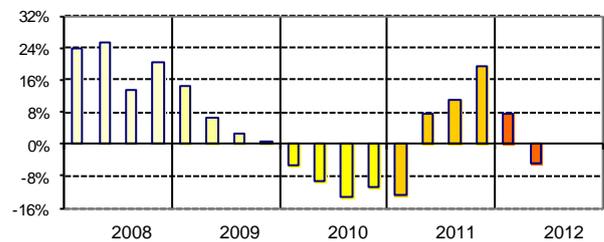
variation en glissement annuel



En millions €

Placement liquides ou à court termes

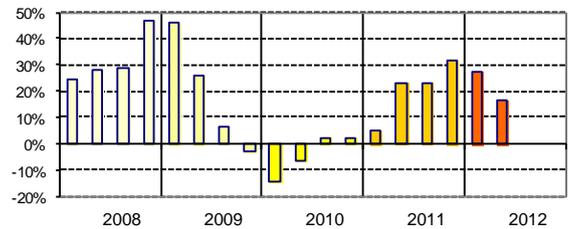
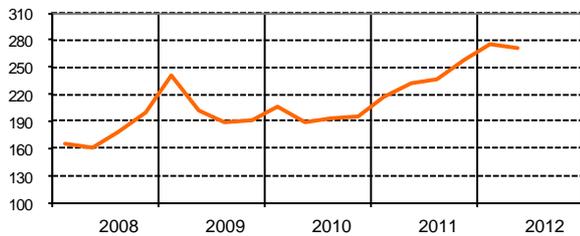
variation en glissement annuel



En millions €

Dépôts à terme

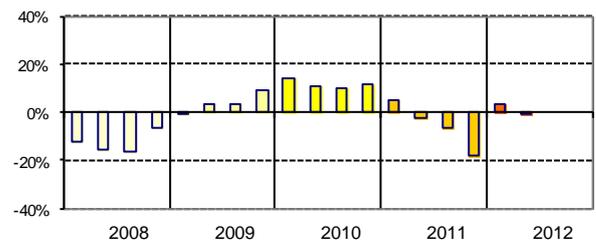
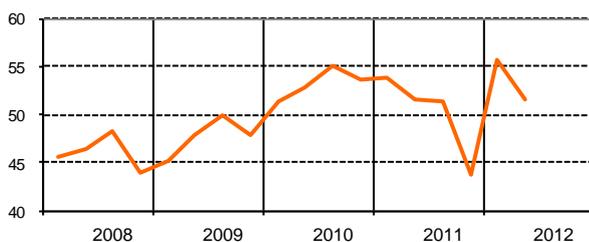
variation en glissement annuel



En millions €

Epargne à long terme

variation en glissement annuel



4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

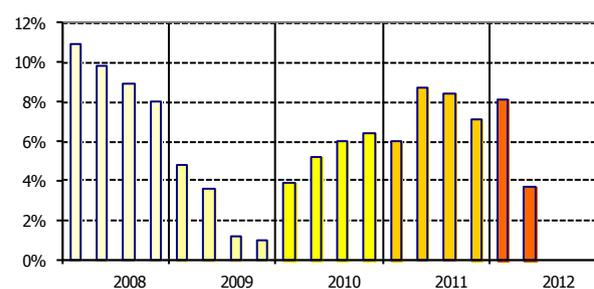
CCB Tous établissements	Montants en millions d'euros								Variations	
	juin 08	juin 09	juin 10	juin 11	sept 11	déc 11	mars 12	juin 12	an	trim
Entreprises	3 204,3	3 273,6	3 295,8	3 527,3	3 577,8	3 623,5	3 676,1	3 691,3	4,6%	0,4%
Crédits d'exploitation	472,5	442,6	363,5	362,5	337,9	323,1	338,7	384,3	6,0%	13,5%
Créances commerciales	34,5	34,3	34,4	31,1	30,3	36,3	31,0	37,4	20,1%	20,4%
Crédits de trésorerie	25,8	202,1	170,5	153,6	153,2	130,7	141,3	160,6	4,6%	13,6%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	<i>48,3</i>	<i>43,0</i>	<i>40,5</i>	<i>38,3</i>	<i>38,0</i>	<i>37,2</i>	<i>37,0</i>	<i>35,6</i>	<i>-7,2%</i>	<i>-3,8%</i>
Comptes ordinaires débiteurs	1916	184,2	135,1	145,8	126,7	126,9	137,6	158,4	8,7%	15,1%
Affacturation	30,6	22,0	23,5	31,9	27,7	29,2	28,8	27,9	-12,6%	-2,9%
Crédits d'investissement	1 279,1	1 318,8	1 345,7	1 340,6	1 350,9	1 396,0	1 416,5	1 335,7	-0,4%	-5,7%
Crédits à l'équipement	1052,5	1115,9	1111,5	1102,2	1123,1	1155,9	1172,8	1088,2	-1,3%	-7,2%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	<i>109,2</i>	<i>131,5</i>	<i>130,4</i>	<i>116,1</i>	<i>114,8</i>	<i>115,8</i>	<i>114,3</i>	<i>71,8</i>	<i>-38,2%</i>	<i>-37,2%</i>
Crédit-bail	226,6	202,9	234,2	238,4	227,9	240,2	243,7	247,5	3,8%	1,6%
Crédits immobiliers	1 434,6	1 496,0	1 561,3	1 799,0	1 859,7	1 879,5	1 895,0	1 944,8	8,1%	2,6%
Autres crédits	18,1	16,2	25,3	25,3	29,4	24,8	25,9	26,5	4,9%	2,4%
Ménages	2 332,8	2 434,7	2 596,1	2 786,3	2 826,4	2 894,8	2 935,9	2 970,0	6,6%	1,2%
Crédits à la consommation	891,4	882,3	919,0	967,2	978,8	989,2	983,3	988,4	2,2%	0,5%
Crédits de trésorerie	809,6	802,4	841,6	886,9	891,8	910,0	902,4	908,7	2,5%	0,7%
Comptes ordinaires débiteurs	40,5	45,6	48,0	53,1	55,1	51,6	53,5	52,5	-1,0%	-1,7%
Crédit-bail	412	34,3	29,4	27,3	31,9	27,7	27,4	27,2	-0,3%	-0,9%
Crédits à l'habitat	1 439,2	1 550,7	1 675,8	1 817,3	1 845,6	1 903,7	1 949,4	1 978,2	8,9%	1,5%
Autres crédits	2,3	1,7	1,4	1,8	2,0	2,0	3,3	3,4	92,0%	3,0%
Collectivités locales	626,2	635,4	741,1	824,1	788,0	821,2	863,0	784,3	-4,8%	-9,1%
Crédits d'exploitation	11,2	10,4	7,3	70,3	35,3	28,9	75,1	15,9	-77,4%	-78,8%
Crédits de trésorerie	10,8	10,2	6,9	12,2	9,0	11,7	11,4	13,9	14,2%	22,7%
Comptes ordinaires débiteurs	0,4	0,2	0,4	58,1	26,3	17,3	63,8	2,0	ns	-96,9%
Crédits d'investissement	602,0	612,7	721,5	743,4	742,9	782,7	778,5	759,3	2,1%	-2,5%
Crédits à l'équipement	601,1	612,1	721,1	743,1	742,7	782,5	778,3	759,2	2,2%	-2,5%
Crédit-bail	0,9	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	-43,8%	-18,6%
Crédits à l'habitat	0,1	0,0	0,0	-	-	-	-	-	ns	ns
Autres crédits	13,0	12,3	12,3	10,3	9,8	9,6	9,3	9,0	-12,6%	-3,3%
Autres agents et CCB non ventilés	162,4	210,7	264,3	359,4	348,1	320,5	323,0	329,7	-8,2%	2,1%
Total sain	6 325,8	6 554,4	6 897,3	7 497,1	7 540,4	7 660,0	7 798,0	7 775,3	3,7%	-0,3%
Créances douteuses brutes	586,4	551,9	600,2	624,7	636,2	601,7	619,4	645,2	3,3%	4,2%
Créances douteuses nettes	216,6	195,0	239,1	260,9	262,6	242,5	252,1	243,4	-6,7%	-3,5%
Provisions	369,9	358,6	361,1	363,8	373,6	359,1	367,2	401,7	10,4%	9,4%
Encours total	6 912,2	7 106,4	7 497,5	8 121,8	8 176,6	8 261,7	8 417,4	8 420,5	3,7%	0,0%
<i>Taux de créances douteuses</i>	<i>8,5%</i>	<i>7,8%</i>	<i>8,0%</i>	<i>7,7%</i>	<i>7,8%</i>	<i>7,3%</i>	<i>7,4%</i>	<i>7,7%</i>	<i>0 pt</i>	<i>0,3 pt</i>
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>63,1%</i>	<i>65,0%</i>	<i>60,2%</i>	<i>58,2%</i>	<i>58,7%</i>	<i>59,7%</i>	<i>59,3%</i>	<i>62,3%</i>	<i>4 pts</i>	<i>3 pts</i>

Source : IEDOM

Encours de crédit sain total

En millions €

variation en glissement annuel



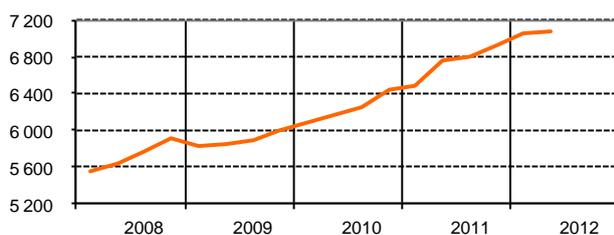
4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

CCB Etablissements locaux	Montants en millions d'euros								Variations %	
	juin 08	juin 09	juin 10	juin 11	sept 11	déc 11	mars 12	juin 12	1 an	3 mois
Entreprises	2 723,0	2 795,8	2 798,5	3 010,4	3 064,7	3 101,6	3 154,2	3 201,7	6,4%	1,5%
Crédits d'exploitation	425,3	405,5	333,0	342,7	315,5	308,4	324,0	362,8	5,9%	12,0%
Créances commerciales	34,2	33,9	30,7	27,7	26,1	35,7	30,5	35,2	26,8%	15,4%
Crédits de trésorerie	201,5	185,7	157,8	148,8	148,9	127,0	137,6	152,2	2,3%	10,6%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	47,3	42,4	40,2	38,1	37,8	37,0	36,8	35,5	-6,9%	-3,6%
Comptes ordinaires débiteurs	159,0	163,8	121,0	136,5	115,0	118,5	129,2	149,3	9,3%	15,5%
Affacturation	30,6	22,0	23,5	29,6	25,5	27,2	26,7	26,1	-11,8%	-2,2%
Crédits d'investissement	851,7	882,4	882,2	943,9	960,4	991,1	1 011,6	989,1	4,8%	-2,2%
Crédits à l'équipement	741,0	783,7	792,5	854,8	878,2	902,2	919,1	897,4	5,0%	-2,4%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	66,2	84,7	79,6	68,5	67,1	65,6	64,1	62,7	-8,4%	-2,2%
Crédit-bail	110,6	98,7	89,8	89,1	82,2	88,9	92,5	91,7	2,9%	-0,8%
Crédits immobiliers	1 428,0	1 491,7	1 557,9	1 698,4	1 759,4	1 777,2	1 792,7	1 823,2	7,3%	1,7%
Autres crédits	18,1	16,2	25,3	25,3	29,4	24,8	25,9	26,5	4,9%	2,4%
Ménages	2 313,4	2 410,4	2 576,3	2 765,1	2 805,6	2 873,7	2 914,9	2 951,4	6,7%	1,3%
Crédits à la consommation	891,0	881,9	910,3	956,5	968,3	978,6	972,7	977,6	2,2%	0,5%
Crédits de trésorerie	809,6	802,4	833,0	876,6	881,5	899,6	892,0	898,4	2,5%	0,7%
Comptes ordinaires débiteurs	40,2	45,1	47,8	52,6	54,9	51,3	53,2	52,1	-1,0%	-2,2%
Crédit-bail	41,2	34,3	29,4	27,3	31,9	27,7	27,4	27,2	-0,3%	-0,9%
Crédits à l'habitat	1 420,1	1 526,9	1 664,6	1 806,8	1 835,3	1 893,1	1 938,8	1 970,4	9,1%	1,6%
Autres crédits	2,3	1,7	1,4	1,8	2,0	2,0	3,3	3,4	92,0%	3,0%
Collectivités locales	486,8	497,8	605,5	698,1	664,9	698,1	746,3	667,1	-4,4%	-10,6%
Crédits d'exploitation	7,5	9,6	7,3	70,3	35,3	28,9	75,1	15,9	-77,4%	-78,8%
Crédits de trésorerie	7,1	9,4	6,9	12,2	9,0	11,7	11,4	13,9	14,2%	22,7%
Comptes ordinaires débiteurs	0,4	0,2	0,4	58,1	26,3	17,3	63,8	2,0	ns	ns
Crédits d'investissement	466,3	475,8	586,0	617,4	619,8	659,5	661,8	642,1	4,0%	-3,0%
Crédits à l'équipement	465,9	475,6	585,7	617,3	619,7	659,4	661,7	642,1	4,0%	-3,0%
Crédit-bail	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	ns	ns
Crédits à l'habitat	0,1	0,0	0,0	-	-	-	-	-	ns	ns
Autres crédits	13,0	12,3	12,3	10,3	9,8	9,6	9,3	9,0	ns	ns
Autres agents et CCB non ventilés	115,5	147,4	192,8	285,6	275,8	248,0	245,2	261,1	-8,6%	6,5%
Total sain	5 638,7	5 851,4	6 173,1	6 759,1	6 810,9	6 921,4	7 060,56	7 081,2	4,8%	0,3%
Créances douteuses brutes	530,9	521,9	534,1	543,4	558,0	523,1	540,8	594,5	9,4%	9,9%
Créances douteuses nettes	161,0	165,0	173,0	179,6	184,4	164,0	173,6	192,7	7,3%	11,0%
Provisions	369,9	358,6	361,1	363,8	373,6	359,1	367,2	401,7	10,4%	9,4%
Total brut	6 169,5	6 373,3	6 707,2	7 302,5	7 368,9	7 444,5	7 601,4	7 675,7	5,1%	1,0%
<i>Taux de créances douteuses</i>	8,6%	8,2%	8,0%	7,4%	7,6%	7,0%	7,1%	7,7%	0,3 pt	0,6 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	69,7%	68,7%	67,6%	66,9%	67,0%	68,6%	67,9%	67,6%	0,6 pt	-0,3 pts

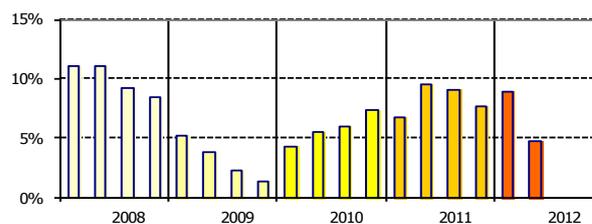
Source : IEDOM

Encours de crédit sain des EC locaux

En millions €

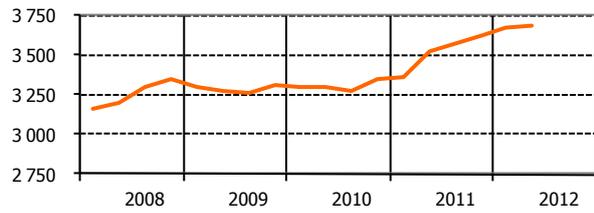


variation en glissement annuel

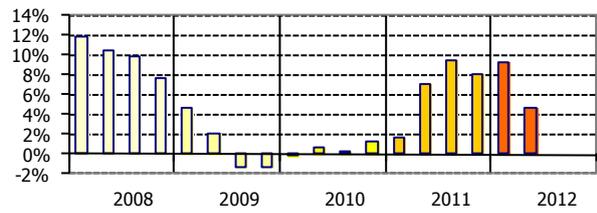


Ensemble des concours sains

En millions €

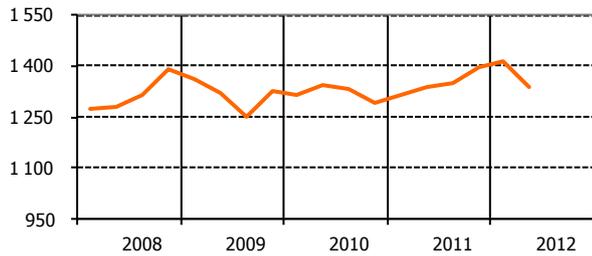


variation en glissement annuel

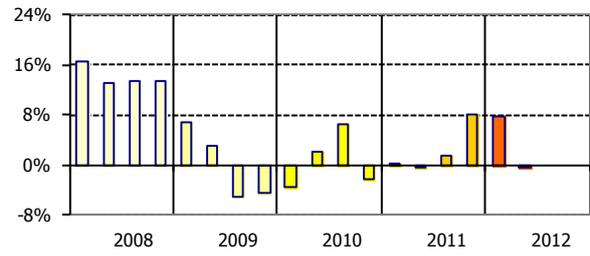


Crédits d'investissement

En millions €



variation en glissement annuel

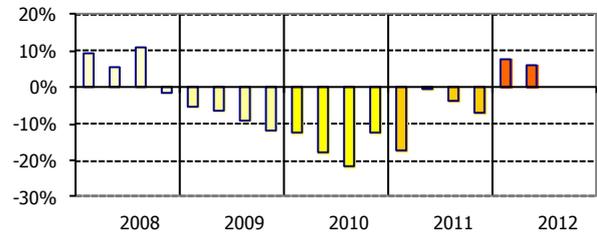


Crédits d'exploitation

En millions €

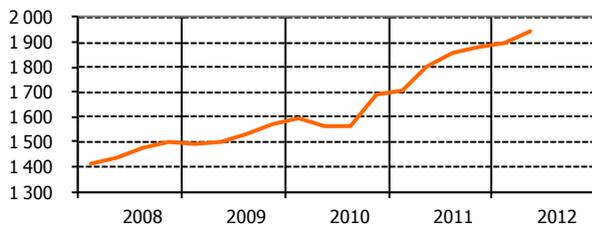


variation en glissement annuel

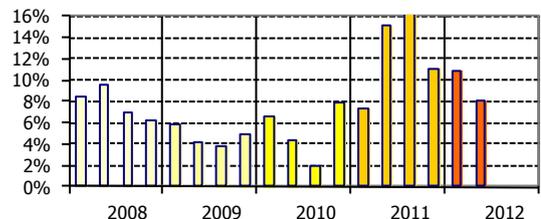


Crédits immobiliers

En millions €

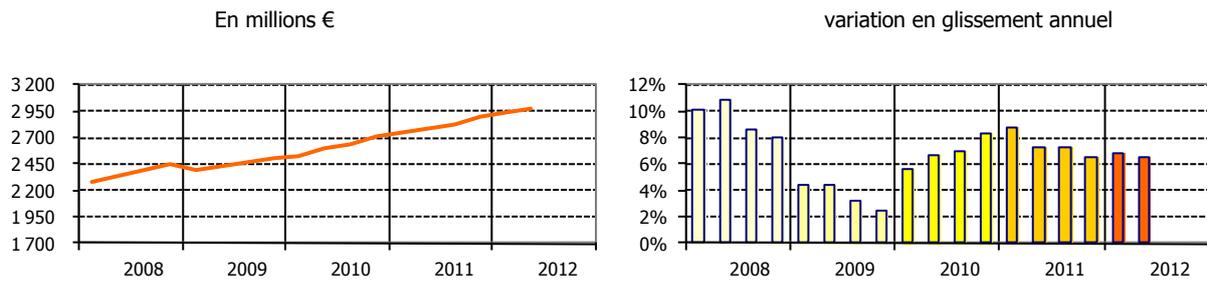


variation en glissement annuel

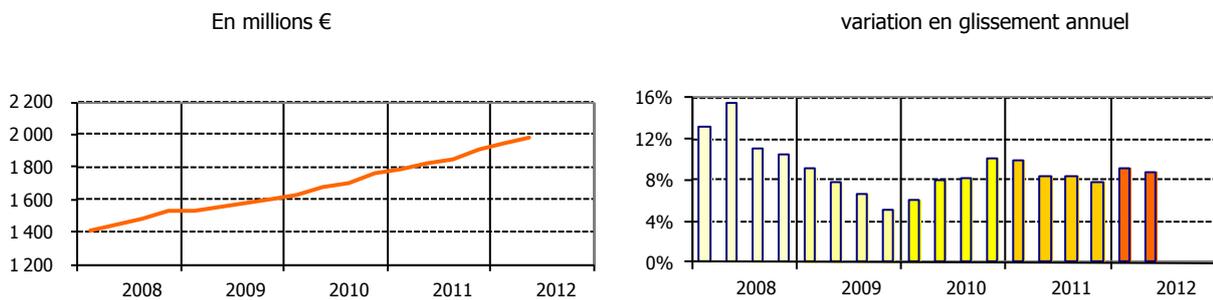


L'endettement des ménages

Ensemble des concours sains



Crédits à l'habitat

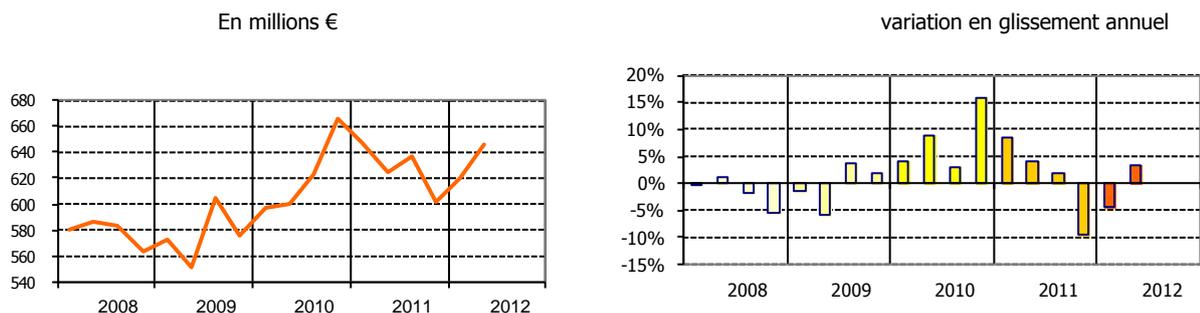


Crédits à la consommation



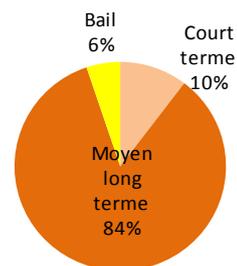
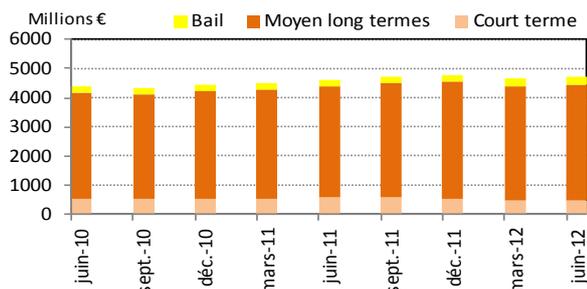
L'évolution des créances douteuses brutes

Créances douteuses brutes

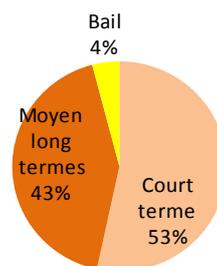
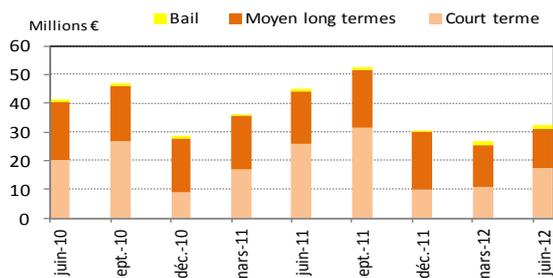


5. Risques sectoriels¹

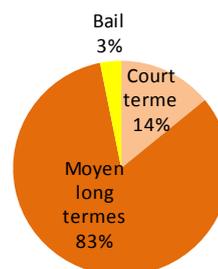
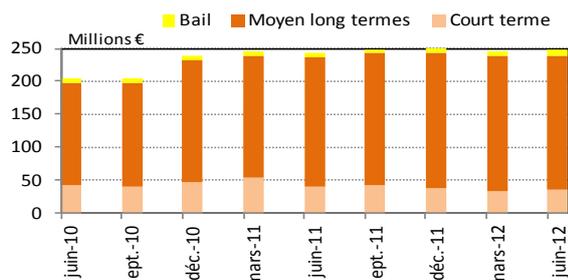
Evolution globale



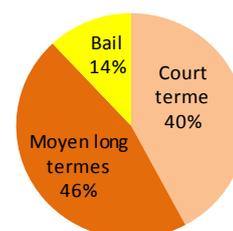
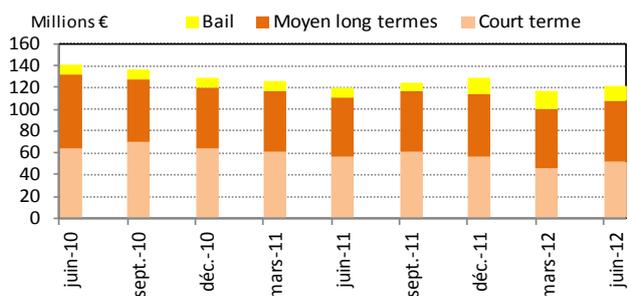
Secteur primaire



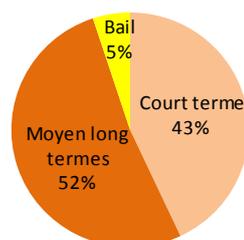
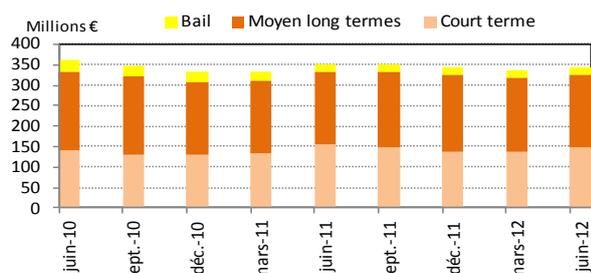
Industrie



Construction

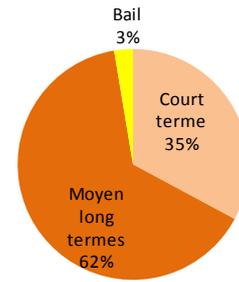
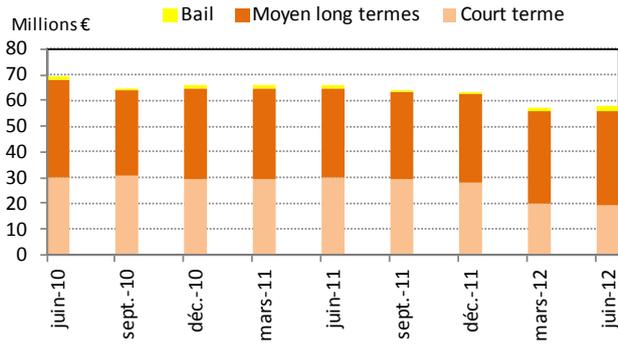


Commerce

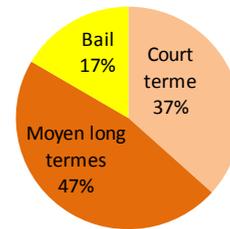
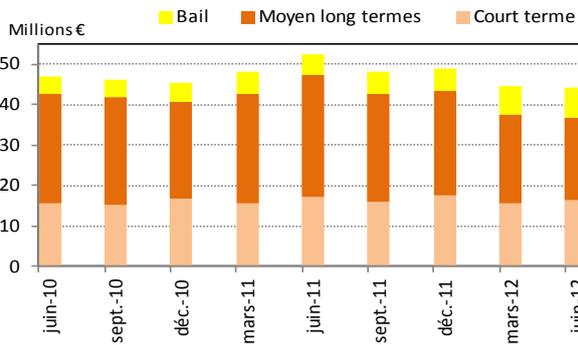


¹ Les données présentées ici sont issues du Service Central des Risques de la Banque de France et ne comprennent pas les engagements de hors bilan ni les encours titrisés.

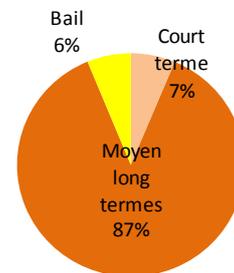
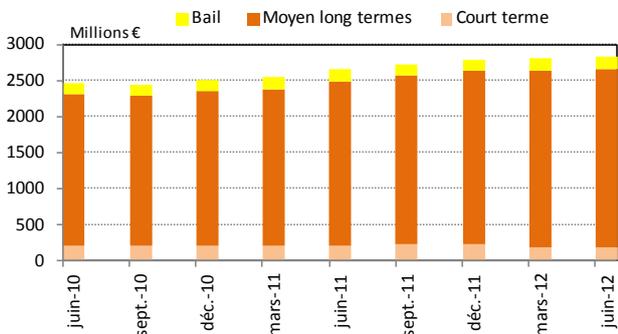
Hôtels - restaurants



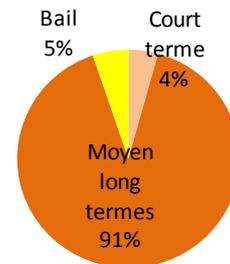
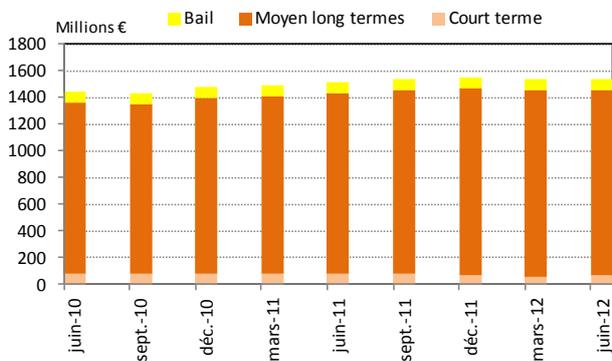
Transports



Services



dont Immobilier

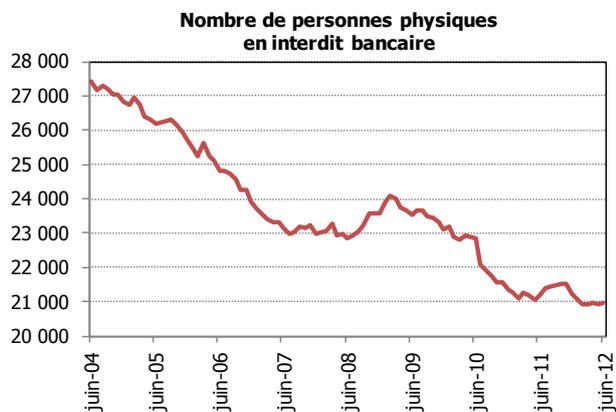


6. Indicateurs de vulnérabilité

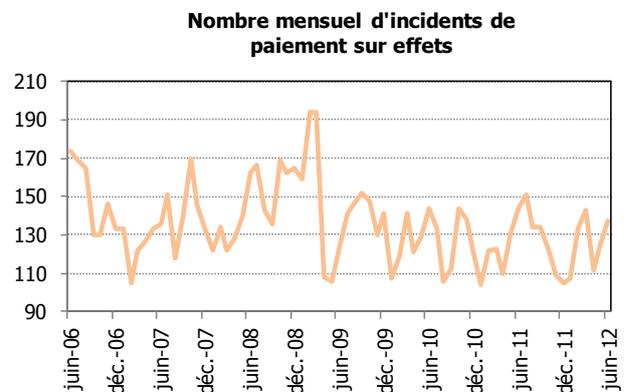
Principaux indicateurs de vulnérabilité recensés sur la place bancaire locale

	nombre	var. annuelle (%)	var. annuelle (valeur)
Incidents de paiement sur effets (IPE) 30 juin 2012			
Cumul annuel des IPE en nombre	755	2,9%	21
Cumul annuel des IPE en milliers €	11 668 137	40,7%	3 376 000
Interdits bancaires 30 juin 2012			
Nombre de personnes morales interdites bancaires	2 947	-0,3%	-9
Personnes physiques interdites bancaires	20 973	-0,9%	-199
Surendettement 30 juin 2012			
Nombre de dossiers déposés (cumul annuel)	156	-24,6%	-51
Décisions de retrait de cartes bancaires 30 juin 2012			
Cumul annuel du nombre de retraits de CB	2 586	-1,8%	-47

Source : Banque de France, IEDOM



Source : Banque de France, IEDOM



7. Rappel des taux

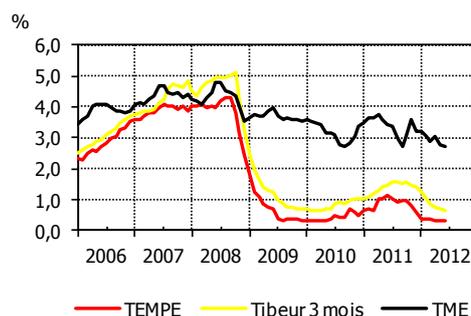
7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (11/07/12)	0,75%	Livret A et bleu	LDD	LEP
Taux de la facilité de dépôt (11/07/2012)	0,00%	2,25%	2,25%	2,75%
Taux de la facilité de prêt marginal (11/07/2012)	1,50%	PEL*	CEL*	
		2,50%	1,50%	
TAUX D'INTERET LEGAL				
		ANNEE 2012 (JO du 08/02/12)	0,71%	
		ANNEE 2011 (JO du 03/02/11)	0,38%	

* Hors prime d'Etat

Source : Banque de France

7.2 Principaux taux de marché



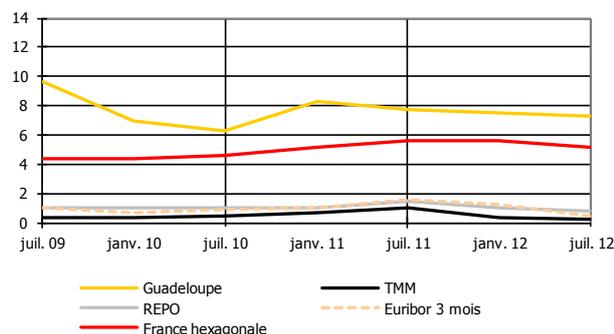
7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés

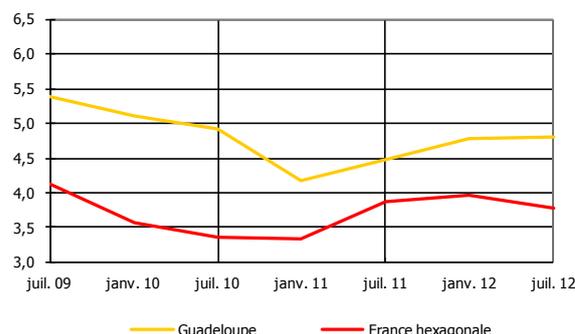
en %	janv 2011	juil 2011	janv 2012	juil 2012	Var. en pts	
					6 mois	1 an
Crédits CT						
Escompte	6,08	6,23	5,09	5,34	0,25	-0,89
Découvert	8,35	7,74	7,50	7,30	-0,19	-0,44
Autres crédits CT	4,18	6,77	4,68	8,09	3,40	1,32
Total crédits CT	6,76	7,16	6,05	7,10	1,05	-0,06
Crédits MT et LT	4,18	4,49	4,77	4,80	0,03	0,31
ENSEMBLE	5,19	5,52	5,25	5,75	0,51	0,23

Source : IEDOM

Taux des découverts



Taux des crédits à moyen et long termes



Source : IEDOM, Banque de France

7.4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n° 66-1010 du 28 décembre 1996.

Catégorie		Taux effectif pratiqué au 2 ^{ème} trim. 2012 par les établissements de crédit	Plafond de l'usure applicable à compter au 1 ^{er} juillet 2012
PARTICULIERS	Prêts immobiliers aux particuliers		
	- Prêts à taux fixe	4,77%	6,36%
	- Prêts à taux variable	4,36%	5,81%
	- Prêts relais	4,74%	6,32%
	Autres prêts aux particuliers		
	- Prêts ≤ 1524 € (*)	ND	20,25%
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 € (*)	ND	19,24%	
- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	ND	16,40%	
ENTREPRISES	Prêts aux entreprises		
- Découverts en compte (**)	10,15%	13,53%	

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

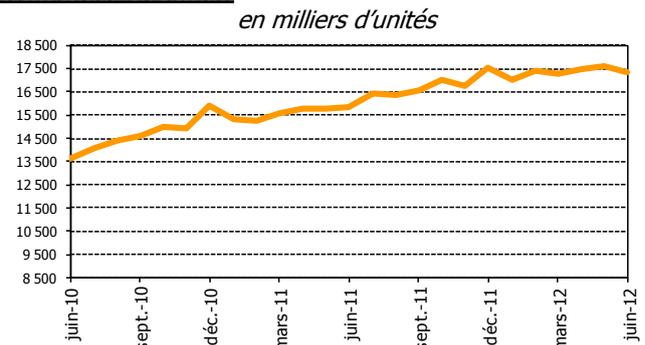
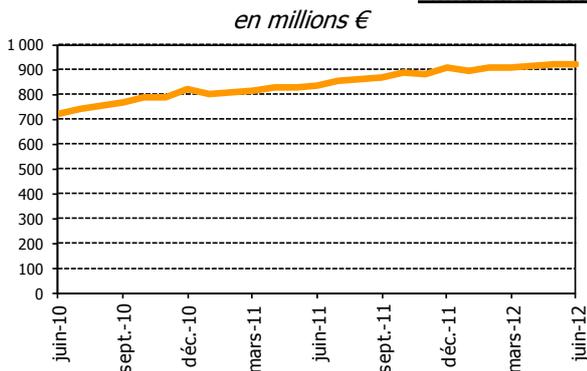
(**) ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Source : Banque de France

8. Monnaie fiduciaire

8.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets

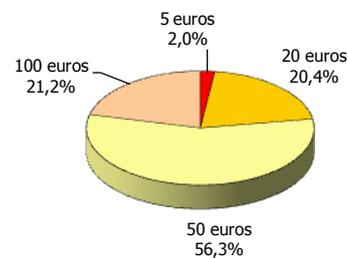


Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 30 juin 2012

Répartition en valeur*



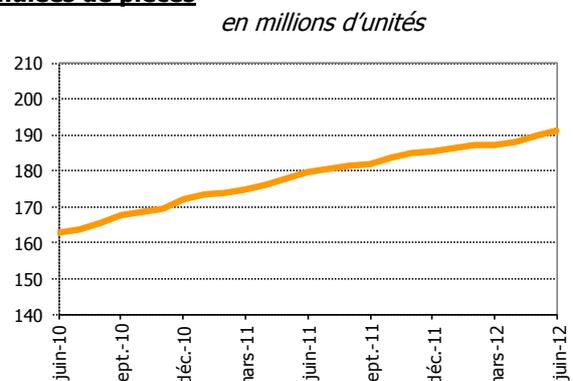
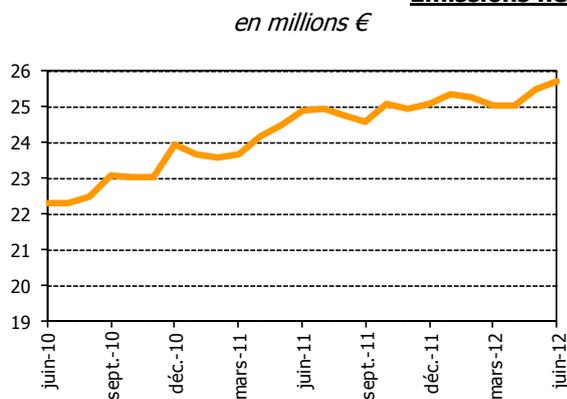
Répartition en volume*



* hors billets de 10, 200 et 500 euros (la contribution étant négative)

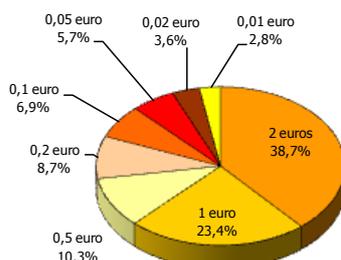
8.2 Emission de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces

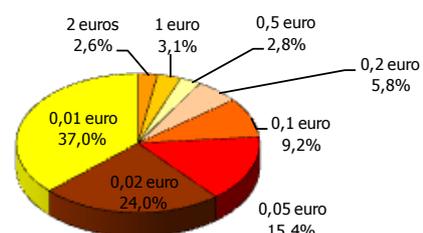


Répartition par coupure de l'émission nette de pièces au 30 juin 2012

Répartition en valeur



Répartition en volume



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Charles APANON

Myriam DAHMAN-SAÏDI

Lorry HAJJAR

Florence MAR-PICART

Eric MORIAME

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Parc d'activités La providence – ZAC de Dothémare - 97 139 LES ABYMES
Téléphone : 0590.93.74.00 – télécopie : 0590.93.74.25
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Nicolas DE SEZE
Responsable de la rédaction : Charles APANON
Editeur : IEDOM
Achevé d'imprimer le 18 septembre 2012
Dépôt légal : septembre 2012 - n° ISSN : 0296-3116